



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-557 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 2016-537 DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SHEFFORD

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil de la Municipalité du Canton de Shefford, lors de la séance ordinaire du 3 avril 2018, a adopté le *Règlement numéro 2018-557 modifiant le règlement de permis et certificats numéro 2016-537 de la Municipalité du Canton de Shefford*.

Ce règlement a pour objet de modifier le règlement de permis et certificats numéro 2016-537 de la Municipalité du Canton de Shefford afin :

- de revoir les documents requis lors du dépôt d'une demande de permis de lotissement pour un projet impliquant une rue proposée;
- de retirer certains documents requis lors d'une demande de certificat d'autorisation d'abattage d'arbres.

Avis est également donné que ce règlement est disponible pour consultation à la Mairie du Canton de Shefford, au 245 chemin Picard à Shefford, aux heures ordinaires de bureau.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Fait à Shefford, ce 9 avril 2018.

**Sylvie Gougeon, gma**

Directrice générale et secrétaire-trésorière